



Assemblée générale

Distr. générale
28 octobre 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Point 141 de l'ordre du jour
Projet de budget-programme pour 2021

Projet de budget-programme pour 2021

Titre II **Affaires politiques**

Chapitre 3 **Affaires politiques**

Missions politiques spéciales

Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

Septième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget-programme pour 2021

I. Introduction

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport du Secrétaire général sur les missions politiques spéciales, qui contient les prévisions de dépenses pour 2021 relatives à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (A/75/6 (Sect. 3)/Add.5). À cette occasion, il a reçu un complément d'information et des éclaircissements avant de recevoir des réponses écrites le 14 octobre 2020.

2. Dans le premier additif au chapitre 3 (Affaires politiques) de son rapport sur le projet de budget-programme pour 2021 (A/75/6 (Sect. 3)/Add.1), le Secrétaire général donne un aperçu général des ressources demandées pour 2021 au titre de 39 missions politiques spéciales et des questions concernant les missions en général. Des renseignements détaillés sur chaque mission politique spéciale sont donnés dans cinq autres additifs au chapitre 3 du projet de budget-programme¹, qui sont consacrés aux besoins propres aux groupes thématiques I à III et aux deux plus grandes missions, à savoir la MANUA et la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI).

¹ A/75/6 (Sect. 3)/Add.2, A/75/6 (Sect. 3)/Add.3, A/75/6 (Sect. 3)/Add.4, A/75/6 (Sect. 3)/Add.5, A/75/6 (Sect. 3)/Add.6 et A/75/6 (Sect. 3)/Add.6/Corr.1.



Le Comité consultatif formule des observations et recommandations sur les questions concernant les missions politiques spéciales en général dans son rapport principal (A/75/7/Add.2), tandis que ses observations et recommandations sur les prévisions budgétaires relatives aux groupes thématiques I à III ainsi qu'à la MANUA et à la MANUI sont regroupées dans d'autres rapports². Le Secrétaire général indique également qu'il présentera à l'Assemblée générale des propositions distinctes pour tout besoin supplémentaire découlant de nouveaux mandats ou de modifications apportées aux mandats existants (voir A/75/6 (Sect. 3)/Add.1, par. 3). Le Comité a été informé que le montant des ressources demandées pour 2021 au titre de la Mission intégrée d'assistance des Nations Unies pour la transition au Soudan (MINUATS) (module thématique III), créée le 3 juin 2020 en application de la résolution 2524 (2020) du Conseil de sécurité, serait présenté dans un rapport distinct (A/75/6 (Sect. 3)/Add.7). Il formulera ses observations et recommandations dans les rapports qu'il consacrera à cette mission (A/75/7/Add.8).

3. Dans son premier rapport sur le projet de budget-programme pour 2021 (A/75/7 et A/75/7/Corr.1, chap. I, sect. A), le Comité consultatif a formulé des observations et des recommandations sur le budget, la méthode, le format et la présentation, qui s'appliquent également aux rapports du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses des missions politiques spéciales (A/75/6 (Sect. 3)/Add.1 à 7).

II. Exécution du budget en 2019 et 2020 et ressources nécessaires pour 2021

A. Mandat et hypothèses budgétaires

4. Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général, le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la MANUA jusqu'au 17 septembre 2020 dans sa résolution 2489 (2019). Dans sa résolution 2543 (2020), il l'a prorogé jusqu'au 17 septembre 2021. Le Secrétaire général fait savoir qu'en 2021 l'Afghanistan continuera de rencontrer des problèmes sur les plans politique, socioéconomique et humanitaire, mais aussi sur le plan de la sécurité et des droits humains. Les priorités de la Mission et les hypothèses retenues aux fins des prévisions pour 2021 ainsi que la coopération avec d'autres entités font l'objet des paragraphes 12 à 38 du rapport du Secrétaire général.

B. Informations sur les ressources pour 2019, 2020 et 2021

5. Le tableau 1 ci-après met en regard les ressources demandées pour 2021 au titre de la MANUA, les crédits approuvés pour 2020 ainsi que les dépenses engagées en 2019.

² A/75/7/Add.3, A/75/7/Add.4, A/75/7/Add.5, A/75/7/Add.6 et A/75/7/Add.7.

Tableau 1
**Exécution du budget et montant total des ressources nécessaires
 (déduction faite des contributions du personnel)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	2019		2020		2021	Variation	
	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits ouverts	Dépenses du 1 ^{er} juin au 30 septembre	Dépenses non renouvelables Total	Budget 2021 par rapport aux crédits ouverts pour 2020	Augmentation/ (diminution)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) – (2)
Militaires et personnel de police	41,5	28,2	41,5	17,0	41,5	–	–
Personnel civil	96 271,2	98 448,7	94 377,4	72 339,8	98 007,0	–	3 629,6
Dépenses opérationnelles	44 382,1	45 235,1	40 371,3	18 898,4	39 872,5	–	(498,8)
Total	140 694,8	143 712,0	134 790,2	91 255,2	137 921,0	–	3 130,8

6. Comme l'indique le tableau 1, le montant des crédits demandés pour 2019 était de 140 694 800 dollars et les dépenses se sont élevées à 143 712 000 dollars, ce qui a entraîné un dépassement de crédits d'un montant de 3 017 200 dollars (soit 2,1 %) au titre des dépenses de personnel civil et des dépenses opérationnelles tandis qu'une sous-utilisation des crédits a été constatée au titre du personnel militaire et de police. Le dépassement global de crédits est principalement imputable à des dépenses liées au personnel recruté sur le plan national plus importantes, en raison de la hausse des traitements effectifs et de l'augmentation de la part des dépenses communes de personnel, ainsi qu'aux dépenses liées à la mise à disposition de 39 opérateurs radio (sécurité sur le terrain) (agents locaux) pendant 12 mois, alors que des ressources avaient été inscrites au budget de 2019 pour seulement 7 mois (voir également le paragraphe 28 ci-dessous). **Le Comité consultatif compte que tout sera fait à l'avenir, dans la mesure du possible, pour absorber tous les coûts supplémentaires au cours de l'exécution du budget.**

7. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a également été informé, qu'au 30 septembre 2020, les dépenses engagées se chiffraient à 91 255 200 dollars, soit 67,7 % du montant total des crédits ouverts pour 2020 (134 790 200 dollars). **Le Comité consultatif compte que le Secrétaire général communiquera à l'Assemblée générale, lorsque celle-ci examinera le présent rapport, des informations actualisées sur les dépenses effectivement engagées en 2020.**

C. Ressources proposées pour 2021

8. Comme le montre le tableau 1 ci-dessous, le montant des ressources demandées au titre de la MANUA pour 2021 s'élève à 137 921 000 dollars, ce qui représente une augmentation de 3 130 800 dollars (soit 2,3 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Cela est principalement imputable aux ressources supplémentaires demandées au titre du personnel civil, en raison de l'ajustement de la moyenne des classes et des échelons des administrateurs recrutés sur le plan national et des agents locaux, l'objectif étant de tenir compte des coûts moyens effectifs en 2019 ; à la mise à disposition de 39 opérateurs radio (sécurité sur le terrain) (agents locaux) sur des emplois existants pendant 12 mois en 2021 par rapport à la budgétisation pour 7 mois en 2020 et de sept agents de sécurité (Service mobile) sur des emplois existants pour

12 mois en 2021, par rapport à 3 mois en 2020 ; à l'application d'un taux de vacance de 6 %, en baisse par rapport au taux de 8 % appliqué en 2020 pour le personnel recruté sur le plan international ; cette augmentation sera en partie compensée par une diminution nette des ressources demandées au titre des dépenses opérationnelles, qui concerne principalement les opérations aériennes et qui s'explique par la mise hors service d'un hélicoptère et l'interruption des voyages officiels en raison du recours accru à la technologie virtuelle pour les réunions et au télétravail. On trouvera à la section I.B.4 du rapport du Secrétaire général un récapitulatif des principaux facteurs contribuant aux variations entre les ressources approuvées pour 2020 et les ressources proposées pour 2021.

1. Militaires et personnel de police

9. Les prévisions de dépenses relatives aux militaires et au personnel de police pour 2021 s'élèvent à 41 500 dollars, soit un montant identique à celui des crédits ouverts pour 2020, et correspondent aux coûts afférents au déploiement d'un(e) conseiller(ère) militaire principal(e) (A/75/6 (Sect. 3)/Add.5, par. 40). **Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale approuve les propositions du Secrétaire général relatives aux militaires et au personnel de police de la MANUA pour 2021.**

2. Personnel civil

Tableau 2

Effectifs nécessaires

	Effectifs nécessaires	Classe
Effectif approuvé pour 2020	1 204	1 SGA, 2 SSG, 1 D-2, 7 D-1, 28 P-5, 55 P-4, 58 P-3, 6 P-2, 142 SM, 1 G(AC), 125 AN, 710 AL, 68 VNU
Effectif proposé pour 2021	1 163	1 SGA, 2 SSG, 1 D-2, 7 D-1, 28 P-5, 55 P-4, 58 P-3, 6 P-2, 137 SM, 1 G(AC), 125 AN, 674 AL, 68 VNU
Suppression proposée	41	5 SM, 36 AL
Réaffectation proposée ^a	2	2 AL
Transfert proposé ^b	8	4 AL, 3 VNU, 1 P-3

Abréviations : AL : agent(e) local(e) ; AN : administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; G(AC) : agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM : agent(e) du Service mobile ; SSG : sous-secrétaire général(e) ; VNU : Volontaire des Nations Unies.

^a Réaffectation d'un emploi d'assistant(e) administratif(ive) [agent(e) local(e)], qui deviendrait un emploi d'assistant(e) (gestion des programmes) [agent(e) local(e)], au Groupe de la planification de la Mission du Bureau du (de la) Chef de cabinet, et d'un emploi de chauffeur [agent(e) local(e)], qui deviendrait un emploi d'assistant(e) administratif(ive) [agent(e) local(e)] dans l'équipe de coordination sur le terrain du Bureau du (de la) Chef de cabinet.

^b Transfert de deux emplois de chauffeur [agent(e) local(e)] du Groupe des transports à la Section de la sécurité, d'un emploi de logisticien(ne) chargé(e) des questions de sécurité (Volontaires des Nations Unies) de la Section de la sécurité au bureau régional de Hérat, d'un emploi d'assistant(e) administratif(ive) (Volontaires des Nations Unies) du Bureau du (de la) Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement au Groupe de la gestion centralisée des stocks dans le pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement, d'un emploi d'assistant(e) aux achats [agent(e) local(e)] du Groupe des achats au Groupe de la gestion des acquisitions dans le pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement, d'un emploi d'assistant(e) aux fournitures [agent(e) local(e)] du Groupe de la gestion centralisée des stocks dans le pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement au Groupe de l'approvisionnement général et des carburants dans le pilier Gestion de la prestation de services, d'un emploi de médecin (Volontaires des Nations Unies) de la Section des services médicaux, du soutien psychosocial et de la qualité de vie au bureau provincial de Bamiyan et d'un emploi de spécialiste des questions politiques (P-3) du bureau provincial de Baghlan (Pol-e Khomri) au bureau provincial de Kondoz.

10. Un récapitulatif des effectifs nécessaires et des changements proposés figure aux paragraphes 45 à 69, dans le tableau 9 et dans les annexes II et III du rapport du Secrétaire général. Comme il ressort du tableau 2 ci-dessus, l'effectif total proposé comprend 1 163 emplois de temporaire, à savoir 296 emplois soumis à recrutement international [158 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, 137 agents du Service mobile et 1 agent(e) des services généraux (Autres classes)], 799 emplois soumis à recrutement national (125 administrateurs recrutés sur le plan national et 674 agents locaux) et 68 emplois de Volontaire des Nations Unies, ce qui représente une diminution de 41 emplois par rapport à l'effectif approuvé pour 2020. Les organigrammes faisant apparaître les catégories et les classes figurent à l'annexe IV du rapport du Secrétaire général. Les effectifs nécessaires sont présentés par lieu d'affectation à l'annexe III du rapport et se répartissent comme suit :

- a) 716 emplois de temporaires au siège de la MANUA à Kaboul ;
- b) 268 emplois de temporaires dans les six bureaux régionaux ;
- c) 125 emplois de temporaires dans les cinq bureaux provinciaux ;
- d) 40 emplois de temporaires au Bureau d'appui de la MANUA au Koweït et au Bureau d'appui commun de Koweït ;
- e) 9 emplois de temporaires dans les bureaux de liaison d'Islamabad et de Téhéran ;
- f) 5 emplois de temporaires pour les services de soutien au Siège.

11. Le Secrétaire général indique qu'il est notamment proposé : a) de supprimer 41 emplois de temporaires [5 emplois d'agent(e) du Service mobile et 36 d'agent(e) local(e)] (ibid., par. 45, 49, 62, 68, 69, 72 et 74) ; b) de transférer huit emplois de temporaires et d'en réaffecter deux, majoritairement dans la structure d'appui à la mission (ibid., 43, 45, 49, 52, 54, 56, 58, 60, 61, 62, 68 et 69).

12. S'étant renseigné, le Comité consultatif a été informé que la suppression de quatre emplois d'agent(e) de sécurité (SM) et de 34 emplois d'agent(e) de sécurité sur le terrain [agent(e) local(e)] et l'externalisation de leurs fonctions à une société de sécurité privée travaillant pour la MANUA avaient été proposées après un examen approfondi des dispositions de sécurité en octobre 2019 sans que cela n'ait d'incidences sur la sûreté et la sécurité. Le Comité note que le Secrétaire général souligne dans son rapport l'instabilité de la situation en matière de sécurité et le nombre toujours élevé de victimes civiles dans la zone de la mission [ibid., avant-propos et par. 7 c)]. À sa demande de précisions, il lui a été répondu que la situation en matière de sécurité se détériorait de plus en plus dans la zone de la mission et qu'elle devrait s'aggraver à la suite du retrait de la présence militaire internationale en Afghanistan, jusqu'à ce qu'un accord de paix soit mis en œuvre. **Le Comité consultatif espère que le Secrétaire général prendra les mesures nécessaires pour veiller à la sûreté et à la sécurité de l'ensemble du personnel de la MANUA. En outre, le Comité compte que le Secrétaire général communiquera à l'Assemblée générale, lorsque celle-ci examinera le présent rapport, des informations complémentaires sur la dernière évaluation des risques de sécurité.**

Emplois de temporaire vacants et taux de vacance

13. Comme suite à ses questions, le Comité consultatif a été informé qu'au 30 septembre 2020, il y avait 73 emplois de temporaire vacants : 19 emplois dans la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (1 SSG, 4 P-5, 6 P-4, 6 P-3 et 2 P-2), 15 emplois d'agent du Service mobile, 20 d'agent local, 8 d'administrateur recruté sur le plan national et 11 de Volontaire des Nations Unies.

14. Le Comité consultatif s'est fait fournir des renseignements supplémentaires sur les emplois et les taux de vacance approuvés, sur les taux de vacance effectifs au 31 août 2020 et les taux de vacance moyens entre janvier et août 2020, ainsi que sur les emplois proposés et les taux de vacance budgétisés pour 2021 pour la MANUA, comme indiqué dans le tableau ci-après :

Tableau 3
Effectifs et taux de vacance (2020-2021)

Catégorie	Effectif approuvé pour 2020 (en pourcentage)	Taux de vacance approuvé pour 2020	Taux de vacance au 31 août 2020	Taux de vacance moyen (en pourcentage) janvier-août 2020	Effectif approuvé pour 2021 (en pourcentage)	Taux de vacance budgétisé pour 2021
Personnel recruté sur le plan international	301	8	10,3	8,0	296	6
Administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national	125	3	6,4	6,0	125	3
Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	710	3	2,8	2,8	674	3
Volontaire des Nations Unies	68	7	13,2	13,2	68	7

Indemnité de fonctions

15. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que trois emplois de temporaire étaient pourvus par voie d'affectation temporaire ouvrant droit au versement d'une indemnité de fonctions et que trois fonctionnaires recevaient cette indemnité depuis plus d'un an. Le processus de recrutement pour un emploi est en cours, tandis que les deux membres du personnel gardant un droit sur les deux autres emplois devraient reprendre leurs fonctions en novembre 2020 et février 2021, respectivement. Le Comité consultatif examine plus avant l'utilisation qui est faite de l'indemnité de fonctions dans son rapport sur le projet de budget-programme pour 2021 (voir [A/75/7](#), chap. I, par. 56 et 57).

16. **Sous réserve des observations et recommandations formulées dans les paragraphes qui précèdent, le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale approuve les propositions du Secrétaire général concernant le tableau d'effectifs de la MANUA en 2021.** Le Comité consultatif examine plus avant les emplois de temporaire vacants et les taux de vacance dans son rapport principal sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales ([A/75/7/Add.2](#)).

3. Dépenses opérationnelles

17. Les ressources demandées au titre des dépenses opérationnelles pour 2021 s'élèvent à 39 872 500 dollars, ce qui représente une diminution de 498 800 dollars (1,2%) par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Le Comité consultatif a obtenu des renseignements sur ces dépenses (voir tableau 4), plus précisément sur les dépenses effectives de 2019, le montant des crédits ouverts pour 2020 et les prévisions de dépenses pour 2021.

Tableau 4
Dépenses opérationnelles

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	2019		2020		2021	Variation	
	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits ouverts	Dépenses du 1 ^{er} janvier au 30 septembre	Total	Dépenses non renouvelables	Budget 2021 par rapport aux crédits ouverts pour 2020
							Augmentation/ (diminution)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) - (2)
1. Experts	–	–	–	–	–	–	–
2. Consultants et services de consultants	186,8	44,1	176,3	16,3	145,4	–	(30,9)
3. Voyages officiels	1 406,8	648,3	1 293,1	189,7	1 185,0	–	(108,1)
4. Installations et infrastructures	24 326,8	26 556,5	22 898,7	10 304,2	23 385,2	–	459,5
5. Transports terrestres	730,0	2 443,2	656,0	112,3	576,3	–	(79,7)
6. Opérations aériennes	8 741,9	8 333,9	7 591,0	3 900,3	6 950,8	–	(640,2)
7. Opérations maritimes ou fluviales	–	–	–	–	–	–	–
8. Communications et informatique	7 116,8	6 493,6	6 303,0	3 552,8	6 271,6	–	(31,4)
9. Santé	285,5	14,2	227,1	199,2	214,4	–	(12,7)
10. Matériel spécial	–	–	–	–	–	–	–
11. Fournitures, services et matériel divers	1 587,5	701,3	1 226,1	623,7	1 170,8	–	(55,3)
12. Projets à effet rapide	–	–	–	–	–	–	–
Total	44 382,1	45 235,1	40 371,3	18 898,4	39 872,5	–	(498,8)

Consultants et services de consultants

18. Le montant demandé au titre des consultants et services de consultants s'élève à 145 400 dollars, ce qui représente une diminution de 30 900 dollars (17,5 %) par rapport au crédits ouverts pour 2020 (176 300 dollars). D'après les informations communiquées au Comité consultatif, les dépenses engagées en 2019 au titre de ces services se sont chiffrées à 44 100 dollars. Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé qu'au 30 septembre 2020, les dépenses pour 2020 s'élevaient à 16 285 dollars, soit 9,2 % du montant total des crédits ouverts, ce qui s'explique par l'impact de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la plupart des projets de consultation n'ayant pas été entrepris. **Il réaffirme que le recours à des consultants doit être réduit au strict minimum et que les activités de base doivent être exécutées en interne (voir aussi A/74/7/Add.6, par. 18). Compte tenu des capacités existantes et du montant des dépenses engagées en 2019 et au cours des neuf premiers mois de 2020, le Comité recommande une réduction de 20 %, soit 29 100 dollars, des ressources demandées au titre des consultants et services de consultants.**

Voyages officiels

19. Les ressources demandées au titre des voyages officiels s'élèvent à 1 185 000 dollars, ce qui représente une diminution de 108 100 dollars (8,4 %) par rapport au montant alloué pour 2020 (1 293 100 dollars). D'après les informations fournies au Comité consultatif, les dépenses engagées en 2019 au titre des voyages officiels s'élevaient à 648 300 dollars. Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé

qu'au 30 septembre 2020, les dépenses pour 2020 s'élevaient à 189 706 dollars, soit 14,7 % du montant total des crédits ouverts, ce qui s'explique par les restrictions aux déplacements découlant de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). **Le Comité consultatif réaffirme qu'il faudrait multiplier les réunions virtuelles et les outils de formation en ligne (voir également A/75/7, par. 62) et, considérant que la pandémie de COVID-19 continuera probablement d'avoir des conséquences sur les voyages en 2021, ainsi que compte tenu du montant des dépenses engagées en 2019 et au cours des neuf premiers mois de 2020, le Comité recommande une réduction de 20 %, soit 237 000 dollars, des ressources demandées au titre des voyages officiels.**

Installations et infrastructures

20. Le montant des ressources prévues au titre des installations et infrastructures s'élève à 23 385 200 dollars, ce qui représente une augmentation de 459 500 dollars (2 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2020 (22 898 700 dollars). D'après les informations fournies au Comité consultatif, les dépenses engagées en 2019 au titre des installations et des infrastructures s'élevaient à 26 556 500 dollars. Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé qu'au 30 septembre 2020, les dépenses pour 2020 s'élevaient à 10 304 184 dollars, soit 44,9 % du montant total des crédits ouverts, ce qui s'explique par l'impact de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les contraintes de liquidité, à l'origine d'une baisse des dépenses engagées au titre du carburant des groupes électrogènes, car de nombreux membres du personnel étaient en télétravail, ce qui a provoqué une baisse de la consommation de carburant et l'annulation ou le report de l'acquisition de matériel.

21. Comme suite à ses questions, le Comité consultatif a été informé que, sur un total de 108 groupes électrogènes, 94 (soit 87 %) atteindraient la fin de leur durée de vie utile d'ici à 2025 et que la MANUA prévoyait d'acquérir cinq groupes électrogènes de petite capacité en 2020 pour les installer dans les bureaux extérieurs. Il a en outre été informé qu'il était prévu de remplacer et de renouveler progressivement les générateurs vieillissants et de plus en plus inefficaces de la mission par d'autres plus efficaces. **Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général d'élaborer un plan pluriannuel de remplacement des générateurs, comprenant des critères détaillés, notamment ceux touchant à l'efficacité énergétique, et les prévisions de dépenses, et de présenter ces informations dans le prochain projet de budget.**

Opérations aériennes

22. Le montant des dépenses prévues au titre des opérations aériennes s'élève à 6 950 800 dollars, soit une diminution de 640 200 dollars (8,4 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2020 (7 591 000 dollars), ce qui s'explique principalement par la suppression d'un hélicoptère, laquelle a été partiellement compensée par le remplacement d'un avion par un autre type d'appareil destiné aux déplacements des hauts responsables de la mission. Le Comité consultatif fait part de ses observations sur l'utilisation d'avions pour les déplacements des hauts fonctionnaires et autres personnalités de haut niveau dans son rapport principal sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/75/7/Add.2).

Communications et informatique

23. Les ressources demandées au titre des communications et de l'informatique s'élèvent à 6 271 600 dollars, ce qui représente une diminution de 31 400 dollars (0,5 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2020 (6 303 000 dollars). Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé qu'au 30 septembre 2020, les dépenses pour

2020 s'élevaient à 3 552 759 dollars, soit 56,4 % du total des crédits ouverts, ce qui reflète l'annulation ou le report de l'achat de matériel informatique et de communication dictés par les problèmes de liquidité. **Compte tenu du montant des dépenses engagées en 2019 et pour les neuf premiers mois de 2020 et de la nécessité de présenter un récapitulatif des ressources en matière de communications et d'informatique, le Comité consultatif recommande de réduire de 15 %, soit 940 700 dollars, les ressources demandées au titre des communications et de l'informatique. Il formule des observations et recommandations sur les ressources relatives à ce poste de dépense dans son rapport principal sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/75/7/Add.2).**

Fournitures, services et matériel divers

24. Les ressources demandées au titre des fournitures, services et matériel divers s'élèvent à 1 170 800 dollars, ce qui représente une diminution de 55 300 dollars (4,5 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2020 (1 226 100 dollars). D'après les informations fournies au Comité consultatif, les dépenses engagées en 2019 au titre des fournitures, services et matériel divers s'élevaient à 701 300 dollars. Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé qu'au 30 septembre 2020, les dépenses pour 2020 s'élevaient à 623 708 dollars, soit 50,9 % du montant total des crédits ouverts, ce qui s'explique par l'impact de la pandémie de COVID-19, la plupart des activités n'ayant pas été entreprises, ce qui a entraîné une baisse des dépenses, par exemple, au titre des frais de formation, des dépenses de représentation et des réceptions officielles et ainsi que des dépenses afférentes au coût du fret en raison de l'annulation ou du report de l'achat de matériel et de fournitures connexes. **Compte tenu du montant des dépenses engagées en 2019 et pour les neuf premiers mois de 2020 et du fait que la pandémie de COVID-19 aura aussi, probablement, une incidence pendant le reste de 2020 et en 2021 sur les dépenses relatives à la papeterie et aux fournitures de bureau, aux frais de formation et aux dépenses de représentation et aux réceptions officielles, ainsi qu'aux dépenses afférentes au coût du fret, le Comité consultatif recommande une réduction de 10 %, soit 117 100 dollars, des ressources demandées au titre du fret et des dépenses connexes.**

25. Le Comité consultatif recommande l'approbation des propositions du Secrétaire général concernant les dépenses opérationnelles de la MANUA pour 2021, sous réserve des recommandations qu'il a formulées aux paragraphes 18, 19, 23 et 24 ci-dessus.

D. Questions diverses

Accords de partage des coûts

26. Le Secrétaire général explique que la MANUA partage le coût des services médicaux communs avec les organismes, fonds et programmes présents à Kaboul et que l'équipe d'intervention médicale d'urgence est composée de médecins qualifiés pour les interventions d'urgence, la MANUA prenant en charge 60 % des coûts, les 40 % restants étant partagés par les organismes, fonds et programmes. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé qu'en raison des problèmes de trésorerie, les paiements correspondants n'avaient pas été effectués en 2019. **Le Comité consultatif compte que le Secrétaire général fournira des informations supplémentaires à ce sujet à l'Assemblée générale lorsque celle-ci examinera le présent rapport. En outre, il recommande que l'Assemblée générale prie le**

Secrétaire général de faire le point sur cette question dans son prochain projet de budget.

27. Comme suite à ses questions, le Comité consultatif a été informé que la MANUA finançait 14 membres du personnel international du Département de la sûreté et de la sécurité et que depuis le 1^{er} juin 2018, tout le personnel international de ce Département relevait du cadre administratif du Secrétariat et était donc considéré comme faisant partie intégrante du personnel de la Mission.

28. Concernant les dépenses liées au personnel recruté sur le plan national pour 39 emplois d'opérateurs radio (sécurité sur le terrain) (agents locaux) pendant 12 mois en 2021, par rapport aux 7 mois prévus au budget pour 2020 [voir [A/75/6 \(Sect. 3\)/Add.5](#), par. 74 b)], le Comité a été informé, s'étant renseigné à ce sujet, que les coûts seraient désormais entièrement pris en charge par la MANUA, les organismes, fonds et programmes ayant fait savoir qu'ils disposaient de leurs propres dispositifs de sécurité et qu'ils ne partageraient donc pas les ressources et les coûts correspondants. **Le Comité consultatif espère que la MANUA poursuivra ses efforts pour assurer le partage des coûts de l'appui en matière de sécurité fourni aux organismes, fonds et programmes et estime que le Secrétaire général, en sa qualité de Président du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, serait la personne la plus indiquée pour soutenir la MANUA dans ces efforts. Le Comité compte que le Secrétaire général donnera des renseignements actualisés à ce sujet dans son prochain projet de budget.**